

Nantes, le 16 mars 2018

Conférence agri-alimentaire

La Région s'engage pour l'agriculture et pour une alimentation de qualité

Ce vendredi 16 mars, se tient la deuxième conférence agri-alimentaire à l'Hôtel de Région. Il s'agit de la première étape du suivi des actions mises en œuvre dans le cadre de la stratégie agri-alimentaire 2016-2020 que la Région des Pays de la Loire a adoptée en décembre 2016 et qui se décline en un plan d'actions opérationnel. Quinze mois après l'élaboration de ce programme et conformément à son engagement, la Région réunit de nouveau les acteurs du territoire pour partager les premiers résultats de cette stratégie et inviter à un temps d'échanges et de réflexion sur deux sujets prioritaires : l'Europe et l'export.

Premier secteur économique de la Région avec 170 000 emplois et un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros, la filière agri-alimentaire est un atout puissant pour les Pays de la Loire. Un atout qui repose sur la complémentarité entre agriculture, pêche, aquaculture et industrie agroalimentaire. En solidarité avec le monde agricole qui connaît ces dernières années des crises qui le fragilise, la Région s'est engagée à soutenir et accompagner les acteurs de la filière et a élaboré une **Stratégie agri-alimentaire** associant agriculteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs. Cette stratégie se décline autour de quatre axes qui font l'objet d'actions concrètes depuis un peu plus d'un an :

- **Créer** : accompagner la création ou la transmission, installer, innover, former, moderniser.
En 2017, 500 installations soutenues, 800 stagiaires en formation professionnelle en agriculture, 55 projets d'innovation aidés.
- **Rayonner** : favoriser la reconnaissance et le rayonnement national et international de l'agriculture ligérienne.
En Pays de la Loire, près de 40 appellations d'origine AOC, plus de 130 produits Label rouge.
- **Protéger** les agriculteurs face aux aléas géopolitiques, économiques, sanitaires, climatiques.
En 2017, 5 projets collectifs d'investissements pour la protection des vignes contre le gel et 4 projets de recherche sur la mortalité mytilicole accompagnés.
- **Fédérer** les acteurs des filières.
En 2017, 13 projets déjà aidés suite au lancement d'un appel à projets agri-tourisme.

« La Région poursuit son engagement auprès des agriculteurs et de la filière agroalimentaire. Nous ne perdons pas de vue les objectifs liés à la stratégie que nous avons mise en place : soutenir la puissance économique que représentent ces filières et renforcer leur compétitivité au profit d'une alimentation de qualité. Nous souhaitons faire de cette conférence agri-alimentaire un temps de partage où chaque intervenant témoigne aussi de l'importance de la coopération entre tous les maillons de la filière. », conclut Lydie Bernard, Vice-présidente de la Région en charge de la commission agriculture, agro-alimentaire, forêt, pêche et mer.

CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97